

Coordinateur Sport Adapté

PRESENTATION DU CDSA 42 :

Le CDSA 42 propose, anime et coordonne des activités physiques et sportives en faveur des personnes en situation de handicap mental et/ou atteintes de troubles psychiques sur le département de la Loire. Affilié à la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA), un des objectifs majeurs du CDSA 42, est de rendre accessible, autant que faire se peut, le sport au plus grand nombre. Pour cela, il peut compter sur 15 associations affiliées FFSA qu'il accompagne et qu'il soutient dans leur structuration et leur projet. A ce jour, ce sont près de 1200 personnes qui pratiquent dans le cadre du mouvement Sport Adapté sur la Loire et qui peuvent compter sur une offre départementale diversifiée dans une vingtaine de disciplines sportives différentes : Activités Motrices, Sport loisir, Sport Compétitif, Parasport Santé, Sport Adapté Jeunes, Sport et Autisme. Positionné comme un acteur incontournable dans le paysage du mouvement sportif ligérien, le CDSA 42 apporte son expertise auprès de différentes instances et institutions telles la commission parasport 42, l'équipe technique régionale, le Conseil Départemental de la Loire, le CDOS Loire...

MISSIONS ET ACTIVITES :

Sous la responsabilité du président et du conseil d'administration du CDSA 42, le coordinateur départemental exercera les missions ci-dessous dans une logique de travail coopérative et co-constructive avec l'ensemble des acteurs et partenaires du territoire. Il pourra compter au sein de l'association sur le soutien de 3 conseillers technique fédéraux mais aussi de prestataires extérieurs dont il planifiera et évaluera les missions.

Au centre du dispositif fédéral, Ligue-Club, Il se positionne avec conseils et expertise auprès des associations Sport Adapté ligériennes afin de les aider à pérenniser leur fonctionnement. Il contribue également aux prises de décisions de la ligue via l'Equipe Technique Régionale (ETR) Auvergne Rhône Alpes.

Responsable de la mise en œuvre du calendrier Sport Adapté départemental et en concertation avec les élus, il peut également positionner le CDSA 42 sur l'organisation de manifestations régionales et/ou nationales.

Sa maîtrise technique lui permet également de concevoir de nouveaux projets.

Développement, coordination et partenariats : 35%

- Évènement, sections, prestations
- Une vingtaine d'actions de formation et de sensibilisation annuelle.
- 9 Séjours Sport Adapté en lien avec les salariés responsables.
- Développer et coordonner les réunions (5 conseils d'administration annuel, 1 à 2 concertations collective et individuelle mensuelle, assemblée générale du CDSA 42)

Encadrement et animation : 25%

- Une douzaine de rencontres.
- 30 séances en foyer de vie auprès d'un public vieillissant porteur de handicap mental/psychique.

Gestion administrative, budgétaire et ressources humaines : 20%

- Suivi administratif du CDSA 42 (déclaration préfectorale, assurances, conformité avec le cadre réglementaire et législatif) en lien avec le président de l'association.
- Gestion, évaluation et suivi du budget – 230 000€ (élaboration des demandes de subvention, facturation, compte d'exploitation et budget prévisionnel) en lien avec le trésorier de l'association.
- Gestion, suivi et coordination de l'équipe de 3 CTF, participations aux embauches et remplacements, rédactions des contrats de travail (animateurs séjour, CTF, prestataires), déclaration des heures.
- Accueil, accompagnement et tutorat de stagiaire/service civique de divers horizons.
- Gestion et suivi des événements indésirables.
- Gestion et suivi du matériel, des réservations des équipements sportifs.
- Gestion et suivi des comptes rendus (réunions, projets, subventions)

Représentativité, promotion et communication : 15%

- Participer au divers comité de pilotage, aux réunions, aux séminaires en lien avec les partenaires institutionnels, sportifs, privés, les collectivités territoriales, les associations gestionnaires des établissements et services médico-sociaux.

Veille et recherches : 5%

- Activités physiques et sportives adaptées
- Pathologies
- Cadre législatif, réglementaire et évolution

PROFIL RECHERCHE

- Licence ou MASTER STAPS mention « APAS » (Obligatoire).
- Expérience avec un public et notamment le public Sport Adapté apprécié.
- Diplômes fédéraux dans une ou plusieurs disciplines appréciées.

ORGANISATION DU TRAVAIL :

L'emploi est régi par :

- Les dispositions légales et réglementaires
- Les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS)

Groupe 6 de la CCNS – Statut de cadre au forfait jour

Travail possible en soirée et le weekend suivant les impératifs de la saison sportive.

Rémunération brute mensuelle : 2865,97€.

Prise de fonction du poste à partir du 01/09

Entretien le 3 juin 2026 si candidature retenue.

Période de tuilage préalable selon des moments clés du poste de juin à Août 2026.

COMPETENCES MOBILISEES :

Compétences stratégiques :

- Développement territorial
- Gestion de projets
- Gestion RH
- Gestion financière

Compétences techniques :

- Connaissances de la FFSA et du mouvement sportif.
- Encadrement et réglementation des APS.

Compétences relationnelles :

- Capacité d'initiative, d'autonomie.
- Capacité à rendre des comptes : notes de synthèse, rapport, bilan d'activités.
- Compréhension des autres et adaptation.

SPECIFICITES ET CONTRAINTES DU POSTE :

- Travail au siège du Comité : St Polgues.
- Possession du permis B.
- Télétravail de 2 jours par semaine.

MOYENS DE FONCTIONNEMENT:

- Bureau
- Téléphone portable
- Ordinateur portable
- Imprimante
- Véhicule de service
- Matériel sportif
- Mutuelle ACTIL (60% Prise en charge)

CV et Lettre de motivation :

comitesportadapte42@gmail.com /